

29.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter \$75,000 pour la pose de conduites d'eau.

30.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'amender certaines résolutions du Conseil re achat de terrains de MM. J. B. Péloquin et John Nesbitt.

Sur proposition de M. l'éch. EMARD, appuyée par M. l'éch. DRUMMOND, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

31.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter un crédit de \$2,000 pour la construction d'un égout dans l'avenue du Bois de Boulogne.

Sur proposition de M. l'éch. EMARD, appuyée par M. l'éch. MENARD, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

32.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter un crédit de \$12,700 pour mettre à l'épreuve du feu la station des pompes du Bas Niveau.

Sur proposition de M. l'éch. EMARD, appuyée par M. l'éch. MONAHAN, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

33.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de constituer en corporation l'Association Mutuelle de Bienfaisance des Employés de la maison J. O. Gareau, Limitée.

Sur proposition de M. l'éch. EMARD, appuyée par M. l'éch. VANDELAC, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

34.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de constituer en corporation la "Montreal Fruit Buyers' Protective Association".

Sur proposition de M. l'éch. EMARD, appuyée par M. l'éch. FRASER, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

35.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'autoriser la signature d'un acte de correction.

Sur proposition de M. l'éch. EMARD, appuyée par M. l'éch. MACDONALD, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

36.—Du Bureau des Commissaires, répondant à une question au sujet du Parc Crémazie.

Sur proposition de M. l'éch. EMARD, appuyée par M. l'éch. O'CONNELL, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçue et que copie en soit transmise à M. l'échevin Houlé.

37.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'autoriser "La Sauvegarde" à construire une voûte.

Sur proposition de M. l'éch. EMARD, appuyée par M. l'éch. MORIN, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

38.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter un crédit de \$1,000 pour la construction d'un égout dans la rue située à l'ouest de la rue Mercier.

Sur proposition de M. l'éch. EMARD, appuyée par M. l'éch. MARTIN, il est

Résolu: Que la Règle 69 soit suspendue et que ledit rapport soit reçu et adopté.

QUESTIONS.

39.—Certaines questions sont posées au Bureau des Commissaires avec prière à ce dernier d'y répondre à la prochaine séance du Conseil, par

(a) M. l'échevin Blumenthal re nom de la rue St-Elisabeth du Portugal;

(b) M. l'échevin Macdonald re fourniture d'arrosoirs et de balayeuses;

(c) M. l'échevin Martin re propriétés acquises ou expropriées depuis le 10 février 1910;

(d) M. l'échevin Larivière re usage du "tarvia";

(e) M. l'échevin Ward re inspecteurs des tramways.

29.—From Board of Commissioners, to vote \$75,000 to lay water mains.

30.—From Board of Commissioners, to amend certain resolutions of Council re purchase of land from Messrs J. B. Péloquin and John Nesbitt.

On motion of Ald. EMARD, seconded by Ald. DRUMMOND, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

31.—From Board of Commissioners, for an appropriation of \$2,000, for the construction of a sewer, Bois de Boulogne avenue.

On motion of Ald. EMARD, seconded by Ald. MENARD, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

32.—From Board of Commissioners, for an appropriation of \$12,700, to render the Low Level Pumping Station freeproof.

On motion of Ald. EMARD, seconded by Ald. MONAHAN, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

33.—From Board of Commissioners, to incorporate the Association known as "L'Association Mutuelle de Bienfaisance des Employés de la Maison J. O. Gareau, Limitée."

On motion of Ald. EMARD, seconded by Ald. VANDELAC, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

34.—From Board of Commissioners, to incorporate the Montreal Fruit Buyers' Protective Association.

On motion of Ald. EMARD, seconded by Ald. FRAZER, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

35.—From Board of Commissioners, to authorize the signature of a certain act of correction.

On motion of Ald. EMARD, seconded by Ald. MACDONALD, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

36.—From Board of Commissioners, replying to a question re Cremazie Park.

On motion of Ald. EMARD, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That said report be received and that a copy thereof be transmitted to Ald. Houle.

37.—From Board of Commissioners, to authorize "La Sauvegarde" to construct a vault.

On motion of Ald. EMARD, seconded by Ald. MORIN, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

38.—From Board of Commissioners, for an appropriation of \$1,000, to construct a sewer in lane west of Mercier street.

On motion of Ald. EMARD, seconded by Ald. MARTIN, it was

Resolved: That Rule 69 be suspended and that said report be received and adopted.

QUESTIONS.

39.—Certain questions were put to the Board of Commissioners, with a request that they reply thereto for the next meeting of the Council, by:

(a) Ald. Blumenthal, re name of St. Elizabeth du Portugal street;

(b) Ald. Macdonald, re supply of watering carts and sweepers;

(c) Ald. Martin, re properties acquired or expropriated since the 10th February 1910;

(d) Ald. Larivière, re use of "tarvia";

(e) Ald. Ward, re street car inspectors.